



**Plateforme pour la Protection  
et la Promotion des Droits  
Humains (PPDH)**

## **Rapport de l'atelier de mise en synergie et d'élaboration de plan d'action de la plateforme**

***Thiès 18 et 19 février 2011***

***Rapport élaboré par Ibrahima LO***

***CAINT***



## **Sommaire**

*Introduction*

*Participants*

*Objectifs de l'atelier*

*Déroulement de l'atelier en annexe*

*Résultats de l'atelier*

*Recommandations*

*Annexes*



## **Introduction**

La mendicité forcée, les sévices corporels et les conditions de vie quotidienne dangereuses que subissent ces talibés violent le droit national et international. Le promulgation en 2005 par le gouvernement sénégalais d'une loi qui criminalise le fait d'obliger quiconque à mendier pour en tirer un profit financier, ainsi que les efforts réalisés par des agences humanitaires locales et internationales pour améliorer les conditions de vie dans les daaras, n'ont permis ni de limiter l'augmentation du nombre de talibés ni de lutter contre les violations graves des droits humains associées à la mendicité forcée et à la vie dans les daaras.

Sans l'application d'une réglementation relative aux daaras et sans une lutte fructueuse contre l'impunité, le phénomène de mendicité forcée des enfants continuera à s'étendre comme il le fait depuis des dizaines d'années.

Les recommandations du rapport UCW orientent les organisations de la société civile sur les points suivants :

- Cesser de financer les marabouts qui ne s'orientent pas vers l'élimination de la mendicité des enfants, en particulier ceux qui continuent à réclamer un quota à leurs talibés, à leur infliger des violences physiques ou à faire preuve de négligence à leur égard.
- Mettre en œuvre des politiques et codes de conduite visant les organisations et exiger que les travailleurs humanitaires informent les autorités de l'État lorsqu'ils sont directement confrontés à des cas de mauvais traitements et de violations des lois en vigueur régissant le traitement des enfants, entre autres la loi de 2005 relative à la traite des personnes et à la mendicité forcée.
- Cesser de renvoyer chez le marabout les talibés fugueurs qui ont été victimes de violences physiques ou d'exploitation économique. Amener l'enfant devant les autorités de l'État afin que le ministre sénégalais de la Justice puisse effectuer un examen approfondi de la situation de l'enfant et déterminer quel environnement répondra le mieux aux meilleurs intérêts de l'enfant.
- Intensifier les efforts visant à soutenir les initiatives dans les daaras et les écoles publiques de village afin de permettre aux enfants des zones rurales d'avoir accès à un enseignement qui leur transmet les compétences de base dont ils auront besoin pour participer pleinement et activement à la société.
- Accroître la pression sur le gouvernement sénégalais pour qu'il fasse appliquer ses lois relatives à la maltraitance des enfants, à la traite des enfants et à la mendicité forcée.



Ainsi, des organisations de défense des droits de l'enfant et organismes humanitaires au Sénégal et internationales ont mis en place la plateforme pour la protection et la promotion des droits humains (PPDH).

Pour offrir un cadre aux membres de la plateforme pour une mise en en synergie des interventions et l'élaboration d'un plan d'action. Le CAINT (Cadre d'Appui à l'Initiative Nationale en faveur des Talibés), dans le cadre de son projet élimination de la mendicité forcée des enfants en collaboration avec la plateforme pour la protection et la promotion des droits humains a organisé un atelier les vendredi 18 et samedi 19 février 2011 à Thiès au CCDD.

### **Participants**

L'atelier a regroupé une quarantaine(40) de divers participants représentant les ONG nationales / internationales, Associations, Maitres Coranique, Etat, le parlement des enfants, l'assemblée nationale, Ambassade et la presse... La liste complète des participants est jointe en annexe 1 du présent rapport.

### **Objectifs de l'atelier**

- ✓ *S'accorder sur un système de partenariat entre membres de la plateforme;*
- ✓ *Harmoniser les démarches de planification et d'intervention;*
- ✓ *Elaborer un plan d'action sur la problématique des enfants Talibés*
- ✓ *Mettre en place un cadre d'orientation et de mise en œuvre d'activités communes.*
- ✓ *Avoir une politique commune de participation et de protection des enfants*

### **Déroulement (cf. Chronogramme de l'atelier en annexe 2)**

Les travaux se sont déroulés après un léger aménagement de l'agenda, en étapes de présentations, de débats en plénière et de travaux de groupe et selon l'ordre chronologique qui suit :

- *Evaluation et Analyse des Activités de la Plateforme – Quelles Leçons Tirer ?* (Fodé SOW, Intermondes et AssaneBOYE, Amnesty)
- *Plan de Communication et de Mobilisation Social de 2011-2014 de la DPDE* (Mamadou KEBE, DPDE et Yves Olivier KASSOKA, UNICEF)
- *Harmonisation sur la Mission, l'Objectif et la Stratégie Globale de la Plateforme* (Mamadou WANE, Mao)
- *Etablissement du Plan d'Action triennal de la Plateforme* (Fodé SOW, Intermondes)
- *Echange sur les Stratégies de Financement des Activités de la Plateforme* (Malick DIAGNE, CAINT)



## **Résultats de l'atelier**

### **Evaluation et Analyse des Activités de la Plateforme – Quelles Leçons Tirer ?**

Dans cette étape, une présentation des organisations membres de la plateforme pour la protection et promotion des droits humains est réalisée suivie d'une exposition sur les activités réalisées par la plateforme.

Suite à l'exposé, les participants ont d'abord remercié le comité de pilotage sur les activités réalisées, même si certains les ont jugées assez timides, avant de solliciter des éclaircissements sur la notion de membre de la plateforme, mais aussi sur la difficulté rencontrée par la plateforme en ce qui concerne la demande de l'audience. Par la suite, des clarifications sur ces préoccupations leur a été apportées.

### **Plan de Communication et de Mobilisation Social de 2011-2014 de la DPDE**

Invité pour partager avec la plateforme, le Directeur de la DPDE a présenté en collaboration avec le représentant de l'UNICEF, le plan de communication et de mobilisation social contre la maltraitance des enfants au Sénégal.

Le plan de communication a traité les points suivants:

- La définition de la maltraitance des enfants
- La mobilisation des acteurs
- La persistance du phénomène de la maltraitance
- Les leçons tirées des activités de communication
- L'objectif du plan de communication
- Les principes de la stratégie de communication
- Les composantes de la stratégie
- La communication et le séquençage

Les réactions des participants suite à la deuxième présentation ont porté sur les aspects suivants :

- La création de structures supplémentaires
- La faiblesse de l'implication des organisations de la société civile et des syndicats dans le processus d'élaboration

### **Harmonisation sur la Mission, l'Objectif et la Stratégie Globale de la Plateforme**

Une présentation de la déclaration commune de la plateforme suivie de débat de clarification a permis aux participants de s'organiser en trois groupes pour systématiser sur :



### **Vision**

Contribuer à la promotion et à la protection des droits humains

### **Mission**

Amener les acteurs à travailler en synergie pour mettre fin à la mendicité des enfants.

### **Objectif général :**

Contribuer à l'élimination de la mendicité des enfants au Sénégal d'ici 2015

### **Objectifs spécifiques**

- amener les pouvoirs publics à faire appliquer les lois
- amener les pouvoirs publics à prendre des mesures durables pour la protection et la réinsertion des enfants;
- accompagner la politique de l'État pour (l'intégration) des daaras dans le système d'éducation nationale et
- amener les populations à un changement de comportement plus positif par rapport à la lutte contre la mendicité

### **Stratégies**

- faire entendre les positions communes des membres de la plateforme et être une force de proposition sur les mesures d'accompagnement ;
- promouvoir la participation des personnes qui sont les plus affectées, notamment les enfants ;
- renforcer les capacités des organisations qui composent la plateforme ;
- Lobbying et plaidoyer auprès de l'État pour l'adoption de réformes légales favorisant l'élimination de la mendicité ;
- communication pour le changement de comportement ;
- Système d'information grand public

### **Fonctionnement**



## Qui peut être membre

Toute structure qui adhère à la lutte contre la mendicité forcée peut être membre de la plateforme.

Les organisations internationales et les structures gouvernementales peuvent être membres observateurs.

### Le statut

- Créer un réseau

### Le mode de fonctionnement

Pour le mode de fonctionnement une assemblée générale qui se réunit tous les 3- 6 mois et un comité de pilotage (coordonnateur porte-parole, un secrétariat pour la rédaction des rapports, de la comptabilité et de la gestion des fonds) qui réagit rapidement aux évènements, rend compte à l'assemblée générale.

### Le Comité de pilotage

Les participants ont mis en place un comité de pilotage de onze membres composé de la CONAFE, AIDE ET ACTION, CAINT, Association des femmes juristes, SAVE THE CHILDREN, MAISON DE LA GARE, ADERE, INTERMONDES, Amnesty, CILPFTEet Enda jeunesse ActionL'intégration du parlement des enfants est à prendre en compte dans le comité de pilotage.

Liste d'attente : RESPEC, COSYDEP, la Sentinelle

### Etablissement du Plan d'Action de la Plateforme

Le plan d'action est envisagé pour une durée d'un an, et doit inclure des activités pour des dates phares (journée des talibés du 20 Avril, le 16 Juin journée de l'enfant africain...). Suite à un partage de la grille à remplir, les trois groupes ont restitué la production suivante :

#### Groupe 1

Objectifs spécifiques	Activités
amener les pouvoirs publics à faire appliquer les lois	-rencontre /plaidoyer avec l'ETAT les institutions et les marabouts -vulgarisation de la loi contre l'exploitation des enfants -pétitions contre l'exploitation des enfants -marche de plaidoyer
amener les pouvoirs publics à prendre des mesures durables pour la protection et la réinsertion des enfants	-renforcement des structures d'accueil et de formation -démultiplication des structures d'accueil et de réinsertion
accompagner la politique de l'État pour	-harmoniser les curricula



(l'intégration) des daaras dans le système d'éducation nationale	-rencontre de plaidoyer pour la réglementation des daaras. -conduire une étude approfondie sur la problématique des enfants de la rue
amener les populations à un changement de comportement plus positif par rapport à la lutte contre la mendicité	-organisation d'ateliers de formation pour la communauté. -organisation d'activités de sensibilisation sur les méfaits de la mendicité -mis en place d'observatoires sur les pratiques anormales.

### Groupe 2

Objectifs spécifiques	Activités
amener les pouvoirs publics à faire appliquer les lois	Marche et Dépôt de mémorandum auprès de nos décideurs dans toutes les régions Organiser des rencontres avec les décideurs Communication par pairs (MC parlent aux MC sur l'existence de la loi 2005 et les risques encourus par ceux qui l'enfreindraient), MC plaident pour l'application de la loi par les décideurs
amener les pouvoirs publics à prendre des mesures durables pour la protection et la réinsertion des enfants	Comités de gestion des daaras dans les zones pourvoyeuses
accompagner la politique de l'État pour (l'intégration) des daaras dans le système d'éducation nationale	Mise à niveau des membres de la plateforme sur les initiatives de l'Etat  Allocation de budget aux daaras
amener les populations à un changement de comportement plus positif par rapport à la lutte contre la mendicité	Campagne de sensibilisation (émissions radios, télévisées...) Communication de masse (affichage, tee shirts, casquette) Production de supports en langues nationales Mise en contribution du secteur privé Journées portes ouvertes sur la plateforme

### Groupe 3

#### 1- Amener les pouvoirs publics à faire appliquer les lois :

- Réactualiser et diffuser la déclaration de la plateforme
- Faire un plaidoyer pour l'application des lois
  - i. Déclaration par des maîtres coraniques
  - ii. Déclaration par les enfants talibés
- Harmoniser les lois nationales sur la mendicité
- Vulgarisation des lois (dans les langues nationales)



- Formation pour les magistrats, les travailleurs sociaux, les pénitenciers, gendarmerie, agents de douane
- Formation pour les membres de la plateforme, sur les lois concernant la mendicité, sur la justice juvénile, sur l'approche droits humains (séminaire)
- Mise en commun des outils permettant un travail approfondi sur la protection des enfants

**2- Amener les pouvoirs publics à prendre des mesures durables pour la protection et la réinsertion des enfants :**

- Renforcer les capacités des centres d'assistance temporaire et les centres de médiation familiale favorisant la réinsertion des enfants
- Plaidoyer pour le renforcement des centres d'accueil de l'État
- Plaidoyer pour que les familles puissent bénéficier de Cash transfert
- Généralisation des allocations de ressources aux familles en situation de vulnérabilité dans les zones pourvoyeuses

**3- Accompagner la politique de l'État pour l'intégration des daaras dans le système d'éducation nationale et**

- Appuyer l'État pour répertorier les daaras (chaque organisation peut fournir des statistiques, capitaliser l'information)
- Encourager l'État à généraliser les subventions aux daaras qui respectent les droits de l'enfant

**4- Amener les populations à un changement de comportement plus positif par rapport à la lutte contre la mendicité**

- Encourager les communautés à régler l'aumône et distribuer l'argent directement aux daaras

**Echange sur les Stratégies de Financement des Activités de la Plateforme**

Sur ce point, les participants ont orienté la plateforme sur ces deux niveaux :

- *Premier niveau : ressources internes*
  - Cotisation des membres
  - Participation ponctuelle selon les activités
- *Deuxième niveau : possibilité de mener des recherches de fonds par la plateforme*
  - Solliciter le secteur privé
  - Chercher auprès des ressources publiques et autres partenaires



### **Recommandations**

- ✓ Structurer le comité de pilotage
- ✓ Finaliser le plan d'action en tenant compte des activités prévues pour le 20 avril 2011
- ✓ Le comité de pilotage définit les normes d'intervention, un code de conduite pour les organisations qui œuvrent sur la problématique de la mendicité.



# ANNEXES



**Plateforme pour la Protection  
et la Promotion des Droits  
Humains (PPDH)**



Liste des participants

**SEMINAIRE** : d'harmonisation et de mise en synergie des acteurs de la plateforme  
pour la protection et la promotion des droits humains  
PPDH

**FEUILLE DE PRESENCE**

N°	Prénoms et nom	Structures	Contacts Tel	E Mail	Emargement
1	CHÉIKH ANTA	hiop RFM	77652-07-15	sawantdig@yahoo.fr	[Signature]
2	Babacar NDAN	Journaliste Sud FM	776578115	ndanw_babac@yahoo.fr	[Signature]
3	Assane BOYE	Amnesty International	77700.04.92	elboy@yahoo.fr	[Signature]
4	Khary DBOYE Ka	And de Fan cees / vddh	776557596	ade.vddh@gmail.com	[Signature]
5	Lamine KEBE	PPDH	776554670	babalaminkebe@yahoo.fr	[Signature]
6	Aminata Diéye	RIS/Hiues	776511100	aminata08@hotmail.fr	[Signature]
7	Birahim DIAKHATE	CAINT	77370 1764	mibaribdia@yahoo.fr	[Signature]
8	Sophie DAoust	CAINT		soph_11@hotmail.com	
9	Elimene Diagne	CAINT (COMOD)	776492808	awtazdiagnes@gmail.com	[Signature]
10	Amadou Sali FALL	Research Journalism - Education & Forum	775505039	kdiagne71@yahoo.fr	[Signature]
11	Khady Diarra	CAINT	776528508	Kdiarra62@gmail.com	[Signature]
12	Nohamedin SAGNE	Journaliste le Soleil	776304644	masagne2010@yahoo.fr	[Signature]



Plateforme pour la Protection  
et la Promotion des Droits  
Humains (PPDH)

13	Abdourahmane KANE	ADERE	775661713	abdourahmane.kane@yahoo.fr	
14	Awa Toukara CISSE	A.J.S	775281166	awatoucisse@yahoo.fr	
15	Carolina Martin Tirand	Save the Children	338692483	carolina.martin@save-the-children.org	
16	IBRAHIMA LO	CAINT	768885353	caintgroup@gmail.com	
17	POPE FALL	WORLD VISION SEN.	776387720	pope-fall@wvi.org	
18	Justine Claire Annick LAISON	COMAFÉ-SH	338266990	conafesegal@yahoo.fr	
19	Abdoulaye Goudiaby	Fuda Jeunesse Action	775144141	goudiaby@yahoo.fr	
20	Jessa Saka	OIM	775334433	isaka@iom.int	
21	Bocar Sall	DEMNGALAM	776328522	demngalam@yahoo.fr	
22	ISRA KANE	ASSEMBLEE NLE	774027772	kaneisra09@hotmail.fr	
23	Mohamed Cheif Diop	TOSTAN	775325775	mcdiop@gmail.com	
24	TURNER Catherine	ASI	+44 207 2829 501 8928	c.turner@antislavery.org	
25	Abdou Aziz SALL	COSY DEP	775645665	abdoulfatim07@yahoo.fr	
26	Modou NIANG	DPDE	776402220	cosydep@gmail.com modniang8@yahoo.fr	
27	Moussa Diouf Cissé	CNEPT	775435161	Cisseiamot@hotmail.com	
28	MOR Diop	- Comité Inter-syndical de lutte - Contre les Pires Formes de Travail des Enfants - CILIPTE.	776505126	moussadiop@lutmail.com	



29	El Hadji	SEJE RESPE	773017037	respe46@yahoo.fr	
30	Cheikh	DIOP CSID/Chirac	77360884	diop2cheikh@yahoo.fr	
31	Mamadou	KESE Direction de la Protection des Droits de l'Enfant	775293576	mouhabachin@yahoo.fr dpde2010@yahoo.fr	
32	Issaga	DIALLO C.A.S.C.	776470181	almamyzagha@yahoo.fr	
33	Yves Olivier KASSOKA	UNICEF	776406129	yokassoka@unicef.org	
34	Sogor Vdon	MEDS	776462637		
35	Mamadou DIAGNE	CEA	774216925	mergaty@yahoo.fr	
36	Mamadou May Diarra	Suez pour Suez	77558399-765297781	meupomduru@...fr	
37	El Hadji Aïssa Diinde	A.S.K.A.P.E Kebimer	773012235		
38	Yattra Quinè Fat	(UNCS) section de Thiès	776425676	Yatthamel@hotmail.com	
39	Ferminé Bequinst	Sembres	776818913	ferminebequinst@yahoo.fr	
40	MARIO CARDINALI	COOP. ITALIENNE	777321241	CARDINALI.DAKAR@ESTERI.IT	
41	Salimata Traoré	Parlement des enfants	77540-19-99	salimataore2006@hotmail.com T.Sentier.Traore@gmail.com	
42	Galendou Gueye	CAINT	775605086	galendougueye@yahoo.fr	
43					
44					



Programme de la Rencontre du 18 au 19 au CCDD pour la Plateforme

HORAIRES	ACTIVITES	Support / outils	Format	Intervenants
<b>Jour 1 vendredi 18 février 2011</b>				
8h – 9 h	Petit déjeuner			
9 h – 11 h	<i>Harmonisation sur la Mission, l'Objectif et la Stratégie Globale de la Plateforme</i>	TDR atelier Rapport d'activités de la plateforme (CAINT / ITM)	Plénière et discussions en petits groupes	<b><u>Facilitateur :</u></b> Mamadou WANE Mao <b><u>Rapporteur rapport PPDH</u></b> Fodé SOW (ITM) <b><u>Rapporteurs groupes</u></b>
11 h – 11 h 30	<i>Pause-café</i>			
11 h 30 – 13 h 30	<i>Suite harmonisation sur la Mission, l'Objectif et la Stratégie Globale de la Plateforme</i>	TDR atelier Rapport d'activités de la plateforme (CAINT / ITM)	Plénière et discussions en petits groupes	
13h 30 – 14 h 30	<i>Pause déjeuner</i>			
14 h 30 – 16 h 30	<i>Evaluation et Analyse des Activités de la Plateforme – Quelles Leçons Tirer ?</i>	Rapport d'activités de la plateforme	Plénière et discussions en petits groupes	<b><u>Facilitateur :</u></b> Assane BOYE (Amnesty)  Rapporteurs groupes
16 h 30 – 17 h	<i>Pause-café</i>			
17 h - 19 h	<i>Suite évaluation et Analyse des Activités de la Plateforme – Quelles Leçons Tirer ?</i>	Rapport d'activités de la plateforme	Plénière et discussions en petits groupes	
20 h	<i>Diner</i>			



HORAIRES	ACTIVITES	Support / outils	Format	Intervenants
<b>Jour 2 samedi 19 février 2011</b>				
8h – 9 h	<i>Petit déjeuner</i>			
9 h – 11 h	<i>Plan de Communication et de Mobilisation Social de 2011-2014 de la DPDE</i> <i>Etablissement du Plan d'Action triennal de la Plateforme</i>	Note succincte de présentation Canevas de plan d'action	Plénière	<b><u>Facilitateur :</u></b> Fodé SOW (ITM) <b><u>DPDE</u></b> Mamadou KEBE <b><u>Rapporteurs groupes</u></b>
11 h – 11 h 30	<i>Pause-café</i>			
11 h 30 – 13 h 30	<i>Suite établissement du Plan d'Action triennal de la Plateforme</i>	Canevas de plan d'action	Plénière et discussions en petits groupes	
13h 30 – 14 h 30	<i>Pause déjeuner</i>			
14 h 30 – 17h	<i>Echange sur les Stratégies de Financement des Activités de la Plateforme</i>	Modalité et procédures de financement	Plénière et discussions en petits groupes	<b><u>Facilitateur :</u></b> Malick DIAGNE CAINT
17 h – 17 h 30	<i>Clôture</i>		Plénière	Rapporteurs groupes